



Photo  
d'identité  
obligatoire

À COLLER

## MUSIQUE / RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2019/2020 - RENNES

### CONCOURS D'ADMISSION DNSPM

Musiques traditionnelles des aires culturelles celtiques et bretonnes

Madame       Monsieur

Nom : .....

Nom de naissance : .....

Prénom(s) : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance (code postal/ville) : .....

Nationalité : .....

N° INE (N° BEA qui apparaît sur le relevé de note du bac : 10 caractères + 1 clé) : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. fixe : ..... Portable : .....

Courriel : .....

Situation familiale : ..... nombre d'enfants à charge : .....

Profession des parents : .....

Instrument : .....

#### Études musicales

En cas de DEM partiel ou non passé à la date du concours : joindre les justificatifs une fois les UV obtenues. Tout candidat peut être admis à concourir l'année de passage de l'UV dominante du DEM. En cas de réussite au concours d'entrée du Pont Supérieur, une attestation d'obtention de cette UV sera à fournir lors l'inscription définitive. En cas de parcours hors conservatoire, une commission statuera sur les documents attestant d'une pratique artistique et des formations suivies.

| Année d'obtention | Principaux diplômes obtenus | Discipline | Établissement et Ville |
|-------------------|-----------------------------|------------|------------------------|
|                   |                             |            |                        |

## Études générales

Baccalauréat\* :  Oui  Non Série : .....

DAEU\* :  Oui  Non

Année d'obtention : ..... Établissement : .....

\* nous transmettre vos résultats dès leur obtention.

### Étudiants étrangers :

Merci de prendre contact avec le Pont Supérieur au +33 (0)2 30 96 20 10

## Études supérieures

Merci d'indiquer également la dernière année d'inscription dans des études supérieures ou universitaires, même si elles n'ont pas abouties à un diplôme.

| Année d'obtention | Diplômes obtenus | Filière | Établissement et Ville |
|-------------------|------------------|---------|------------------------|
|                   |                  |         |                        |

Langues pratiquées : ..... Niveau : .....

Langues pratiquées : ..... Niveau : .....

Langues pratiquées : ..... Niveau : .....

## Activités musicales

Quelles sont vos principales activités musicales ?

.....  
.....  
.....  
.....

Pratiquez-vous un autre instrument ? A quel niveau ?

(précisez dans tous les cas votre niveau de pratique du piano)

.....  
.....  
.....

.....  
Autres études musicales :  
.....  
.....  
.....  
.....

Envisagez-vous la préparation d'un diplôme d'enseignement (diplôme d'état et/ou diplôme universitaire de musicien intervenant) ?  
.....  
.....  
.....

Activités extra-musicales :  
.....  
.....  
.....  
.....

## Activités professionnelles

Activités rémunérées actuelles (ou prévues en parallèle à vos études au Pont Supérieur) y compris activités non musicales

Intermittent du spectacle :  Oui  Non

| Nature de l'emploi<br>(pour les cours précisez<br>la discipline et les niveaux) | Durée hebdomadaire | Employeur | Depuis... (mois et année) |
|---|--------------------|-----------|---------------------------|
|   |                    |           |                           |

Si vous êtes candidat dans d'autres établissements de formation, merci d'indiquer lesquels :  
.....  
.....  
.....  
.....

**Le dossier complet est à renvoyer avant le 23 février 2019 (cachet de la poste faisant foi)  
à l'adresse suivante :**

**Le Pont Supérieur**  
74E rue de Paris  
35000 RENNES

## **Pièces à joindre à ce dossier**

- ♣ Lettre exposant vos motivations et vos objectifs personnels
- ♣ Curriculum Vitae
- ♣ Une photo d'identité à **coller à l'emplacement prévu sur la 1<sup>ère</sup> page**
- ♣ Photocopie du Baccalauréat ou équivalent (DAEU)
- ♣ Photocopie des diplômes universitaires
- ♣ Licence de musicologie :
  - obtenue : photocopie diplôme et relevés de notes des 6 semestres
  - en cours : photocopie relevés de notes des semestres obtenus
- ♣ Attestation du DNOP, du DEM complet ou des UV du DEM obtenues ou dates prévisionnelles du passage des différentes UV
- ♣ Photocopies des diplômes musicaux et généraux
- ♣ Chèque de 45 € pour les frais de dossier à l'ordre du Trésor public (non remboursable)
- ♣ 2 timbres autocollants au tarif prioritaire
- ♣ Le programme des œuvres présentées au concours d'entrée,  
**avec votre prénom/nom mentionné sur la 1<sup>ère</sup> page**
- ♣ Si vous souhaitez faire une demande de validation des acquis, merci de nous contacter au 02 30 96 20 17

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU REÇU HORS DELAI NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.**

Date et signature du candidat